



Compte rendu de la réunion d'information/consultation du village de Francorchamps

Mercredi 11 mai 2022

Présents :

- 20 habitants : 11 femmes + 9 hommes
+ 2 échevins + la Présidente du CPAS
+ 3 conseillers communaux
- Fondation Rurale de Wallonie : Florence Schmitz, Anne Klein, Bertrand Lecloux
- Auteurs de programme : Fabrice Léonard

Ordre du jour

La réunion se déroule en 5 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Consultation – À vous la parole !
- 3) Partie 3 : Présentation du diagnostic par l'Auteur
- 4) Partie 4 : Réactions – échanges
- 5) Partie 5 : Suites

Introduction

Nathalie Rentmeister-Mignon, échevine du développement rural, introduit la réunion et remercie l'ensemble des habitants pour leur présence. Elle réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.

Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

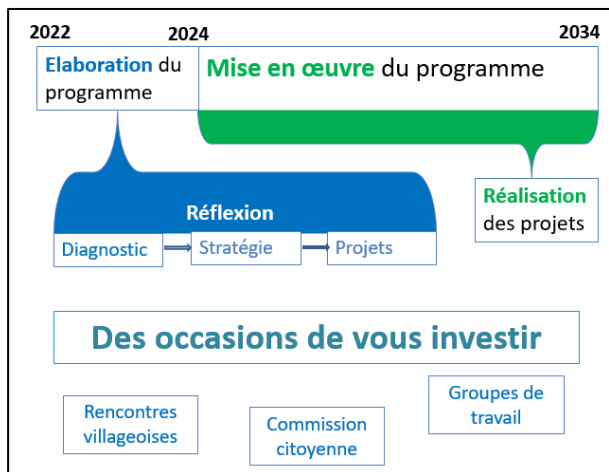
b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de

vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (les Bureaux *Build Consult* et *Orthogone*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ; et enfin e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Plusieurs exemples de projets réalisés dans d'autres Communes en ODR sont exposés :

Au niveau des infrastructures subsidiées (entre 60 et 90%) :

- Vielsalm : rénovation d'un bâtiment en Maison Multi-Services (MMS) comprenant un local de consultation, une grainothèque, un local de rencontre, l'école des devoirs, une cuisine, 3 logements tremplin, ...
- Olne : la réalisation d'une liaison lente entre 2 villages de la Commune.
- Baelen : le réaménagement de la place du village.
- Jalhay : la construction d'un atelier rural.

Au niveau des projets liés à la dynamique citoyenne :

- Waimes : la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages.
- Vielsalm : l'installation de radeaux sur le lac pour permettre aux poissons de frayer et aux oiseaux de nicher plus facilement.



- Baelen : la construction d'une plaine de jeux intergénérationnelle dans les jardins de la Maison de Repos.
- Manhay : la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière.

Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur différentes thématiques rythmant la vie de leur Commune : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ? Quelles sont les idées de projets pour le village, la commune ?

La consultation se déroule en 2 temps :

- 1) Consultation individuelle (20') : réflexion sur les atouts/faiblesses et idées de projets. Les habitants sont invités à noter leurs idées de projets sur des posts-its.
- 2) Consultation collective (40') : partage des idées de projets exprimées et réactions, complétude de ce qui a été proposé. Les échanges se font en plénière. Les participants ont toujours l'occasion de noter leurs idées pendant l'échange.

La possibilité est également donnée aux habitants de faire remonter les problématiques relatives à la sécurité routière via un formulaire à remplir et à déposer dans une urne. L'ensemble du contenu recueilli en lien avec cette thématique sera cartographié et remis au Collège au terme des réunions de consultation.



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Le Circuit. • Le tourisme lié au Circuit et à la Région. (3) • L'offre touristique sur l'ensemble de la Commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de contacts entre le village et le Circuit, manque d'implication du Circuit dans le village (2). • Le village est trop oublié lors des courses. L'effervescence des années 80-90 a disparu. • Trop de règlements en temps de courses (parking, marchands ambulants, ...). → Les habitants ne peuvent plus profiter de cet atout économique. • Il y a trop d'activités au Circuit (de mars à novembre) → nuisances sonores. • Les nuisances du bruit lié au Circuit s'amplifient d'année en année. (cfr. Environnement). • Déséquilibre entre la recherche de business du Circuit avec trop peu de considération des besoins villageois. • Il n'y a pas d'avantage à vivre à côté du Circuit, mis à part lors des essais (individualisés) – les villageois n'ont accès gratuitement à rien. • Beaucoup de nuisances sonores en plus de celles du Circuit (2). • Il y a trop de gîtes. (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un musée du Circuit et de son histoire dans l'ancien hôtel des Bruyères (+ HoReCa). • Avoir un pass « habitants de Francorchamps » pour le Circuit (ou pour certaines courses). (2) • Organiser la cohabitation entre village et Circuit de manière positive. Organiser une rencontre avec le Directeur du Circuit. Il faut en profiter car c'est un Stavelotain. • Promouvoir une meilleure connaissance du Circuit par les citoyens (visites organisées, présentations des différentes activités, ...). • Limiter les gîtes de grande capacité et les secondes résidences. (2) • Mieux gérer les manifestations au Circuit (bruit) avec limitation et surveillance accrue du respect des normes accordées.



		<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'intérêt pour le tourisme dans les villages. • Pour les personnes n'étant pas originaires de Francorchamps, il n'existe pas de « document d'accueil » sur les différentes possibilités de marches, randonnées, ... 	
Agriculture		<ul style="list-style-type: none"> • L'agriculture est en danger. Que deviendront les champs après ? 	
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Le RaVeL (2) • La proximité des nationales et des autoroutes. (2) • Proximité de toutes les voies de communication. • De belles balades sont possibles dans notre village. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de vitesse excessive lors de la traversée des villages. (2) • Route du contournement fermée lors de certaines courses. • Manque d'entretien des abords des routes. • Trop peu de bus pour se rendre à Stavelot ou dans d'autres villes (Spa, ...). (2) • Pas d'accessibilité aisée au niveau de l'achat de titres de transport. • Absence de trottoirs : allers-retours au village très dangereux pour les piétons, les seniors, les parents avec poussette, ... • Danger pour les piétons aux abords de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de pistes cyclables dans le village et dans la ville de Stavelot ; et permettre de relier les villages entre eux (ex : Francorchamps et Neuville). (4) • Créer des trottoirs vers Neuville. • Mettre en place un pédibus pour le ramassage scolaire (en collaboration avec le projet du Conseil Communal des Enfants, avec un système pour que les enfants ne doivent pas porter leur mallette). (2) • Favoriser la mobilité douce. • Augmenter le nombre et la fréquence des bus. • Mettre en place une plateforme pour favoriser le covoiturage pour les habitants des villages et de la Commune. (2)



		<ul style="list-style-type: none"> • Il y a trop peu de pistes cyclables dans le village et dans Stavelot. • Le RaVeL n'est pas accessible durant les F1. • Difficultés de mobilité tous les week-ends lors des courses au Circuit. Le trafic est mal régulé car il y a trop de monde lors des courses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager et entretenir la balade du Roannay (balisage, ponts, ...). (2) • Développer un service (supra-communal ?) pour transporter les aînés aux activités. Un tel service existe déjà au niveau du CPAS + Mobil'Est. • Aménager des parkings handicapés.
Emploi & Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Village assez « commerçant ». • Activité économique « de base » (« minimum vital ») pour la population (boulangerie, boucherie, pharmacie, école de village, église, ...). (3). • Offre HoReCa importante pour un village notamment grâce au circuit • Le Circuit apporte beaucoup d'opportunités B2B. • La proximité des lieux de vie (école, boulangerie, boucherie, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a plus d'épicerie dans le village. • Il manque un distributeur de billets. (6) • De moins en moins de commerces pour les résidents, en dehors des clients du Circuit. ➔ Obligation de se rendre « en ville », y compris pour avoir des liquidités. • Prix excessifs pratiqués par les petits indépendants (boucherie, boulangerie) car nous sommes à côté du Circuit – aucune réduction aux habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de monnaie locale ou envisager des bons de réduction pour faciliter et développer les commerces locaux. Une monnaie locale existe déjà (Le sourire). Elle est utilisée de Lierneux à Spa en passant par Malmedy, Stavelot, Stoumont... • Réaliser un catalogue des différents prestataires/indépendants de Francorchamps et environs – avoir une meilleure connaissance des entreprises du village (2).
Énergie		<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un manque de vision par rapport aux énergies renouvelables. • Interruptions fréquentes de distribution d'électricité (spécifique à la rue de Spa) ? • Le projet éolien de Ster. 	<ul style="list-style-type: none"> • Arriver à une certaine autonomie énergétique (comment ?). • Créer un groupe d'achats communs « énergie » (mazout). • Être vigilant face aux projets éoliens comme à Ster, où il y a trop



			<p>d'éoliennes, trop hautes et dont les habitants ne pourront pas profiter, car l'énergie produite est destinée à une autre région.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir le projet éolien de Ster (diminuer le nombre et la taille des éoliennes et faire une coopérative pour que les villageois ne soient pas lésés).
<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Syndicat d'Initiative soutient et veille à la sauvegarde de l'environnement. • Bel environnement naturel, mais à protéger. • Le cadre naturel pouvant servir d'exemple, de moteur, et à parfaire. • La beauté des paysages et la forêt qui nous entoure (cadre boisé) (3). • L'environnement « Haute Ardenne » est super tant qu'il reste valorisé et préservé. • La nature dans la vallée du Roannay. • L'asbl « Sourdine » veille à nous protéger d'une éventuelle exagération des décibels venant du Circuit. (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Zones humides : aucune considération alors que les inondations montrent l'intérêt d'aménager une zone tampon. • Trop de déforestation/bétonnage au niveau du Circuit. • Au niveau du bruit, norme existante via le permis d'exploitation du Circuit, oui, mais... pas de problème pour les événements reconnus, mais aujourd'hui il y a des émissions +/- 365 jours/an. • Super environnement dont on ne profite que très peu vu le bruit du Circuit. • La récolte des eaux usées rue des Longues Pièces. • Destruction progressive du paysage, via des projets immobiliers multiples, 	<ul style="list-style-type: none"> • Racheter des terres agricoles pour aménager des espaces naturels sauvages (boisés ou non). • Cartographier des zones humides à restaurer/conservé. • Classer 20m ou plus de rive gauche et droite du Roannay en réserve naturelle. • Acheter des terrains à valeur écologique. • Maîtriser les monocultures. • Ne pas élargir les zones à bâtir. • Mieux mettre en valeur la nature en éduquant les jeunes à l'environnement (déchets, pollution, ...). • Nettoyer le ruisseau rue du Brieux (Neuville).

		<p>ainsi que le projet éolien (trop d'éoliennes et trop hautes) à Ster.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée du village (Trou Hennet) vraiment peu valorisante pour l'image du village, dépotoir. (2) • L'aménagement annoncé sur le rond-point du trou Hennet (en venant de l'autoroute) depuis longtemps n'est toujours pas en place. • Dégradation de l'environnement (par ex : la plaine de jeux derrière l'église). • Feux d'artifices aux fêtes et lors des courses. 	
Logement		<ul style="list-style-type: none"> • Le boom des gîtes de grande capacité et des secondes résidences entraîne l'augmentation des prix de l'immobilier et empêche les jeunes du village de pouvoir acheter. (4) • Logements existants trop rares pour les jeunes ménages issus du village. 	
Urbanisme & Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Le Syndicat d'Initiative veille à protéger le petit patrimoine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il manque un « fil conducteur », de la cohérence au niveau de l'urbanisme. (3) • Trop de nouvelles constructions (lotissements) avec des maisons mitoyennes ce qui diminue les espaces verts et engendre des nuisances sonores et des risques d'inondation. (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer les chancre.



		<ul style="list-style-type: none"> • Destruction progressive du paysage par des projets immobiliers multiples (lotissements) : constructions « cubes » ; disparition de l’habitat typique du terroir. • Le lotissement de 8 maisons « Chemin du Gros Bois ». • Il y a un chauffagiste rue de Spa alors qu’on a un zoning rue de Sart. • Stavelot : dommage que la Place Saint-Remacle n’est qu’un parking. 	
Convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • La plaine de jeux (1). • La solidarité villageoise. • Groupe Facebook « Francorchamps, voisins solidaires ». • Les associations actives pour la vie du village (associations des parents de l’école, Comité des Fêtes, Club de Tennis de Table, Syndicat d’Initiative, ...). • Francorchamps a une salle qui permet d’organiser des activités pour le village. • Solidarité au sein de la population plus âgée du village. • Création d’un groupe d’entraide « Je suis ton voisin ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe une Maison des Jeunes, mais rien pour la Jeunesse dans son ensemble. Il n’y a pas d’infrastructure pour eux, pas de possibilité pour les jeunes de se retrouver. (2) • Il n’y a pas d’activité pour les aînés, ni de lieu pour les réunir. • Peu de convivialité lorsqu’on est isolé ou âgé. • On devient étranger de son propre village. • Diversification des origines des habitants – réduction de la convivialité. • Il y a de plus en plus de constructions (cfr. Urbanisme), ce qui fait que les gens ne se connaissent plus ; il y a une perte de l’esprit villageois. (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Redynamisation du syndicat d’initiative propre au village. • Mettre en place un SEL (Système d’Echange Local) : favoriser sa création sur Francorchamps, Ster, Hockai / mise en place d’un site web y lié (2). • Recueil des situations difficiles vécues par certains ou des demandes de coups de pouce, dans le respect des demandes particulières. • Création de lieux favorisant les rencontres entre les habitants du village (plaine de jeux ; espace barbecue ; pétanque ; skatepark ; ...). (2) • Création d’une plaine de jeux (2).

	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de sport (salle de gym de Francorchamps et salle de Ster). 	<ul style="list-style-type: none"> • La place du village est dédiée au parking. Le village est plus un carrefour qu'un centre de rassemblement – il y a peu de lieux de convivialité, de rencontre pour les villageois. La place centrale est inexistante. • Les lieux de convivialité sont vite vandalisés. • Décorations de Noël inexistantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager la plaine de jeux (enlever les jeux « anciens » ; faire plusieurs parties « bambins » / « enfants » / « ados » ; placer des éléments pour faire de la gym à l'extérieur). • Système de fermeture (clés ?) des lieux communs (plaine de jeux) lorsque ceux-ci sont inutilisés • Création d'un skate-park (3). • Création d'un jardin-potager et d'un verger communautaire (trouver un emplacement : terrain communal ? – devra être au centre du village). (4) • Recréer une jeunesse de Francorchamps et mettre un local indépendant à sa disposition (3) pour que les jeunes puissent se rassembler. • Disposer d'un local pour organiser des rencontres des aînés (après-midis) ; d'autres activités. • Mettre en place des rencontres intergénérationnelles pour valoriser et cultiver le vivre-ensemble. • Aménager un lieu de rencontre intergénérationnel dans la nature plutôt que dans une salle bruyante
--	--	---	---



			<p>(jardin ou parc, peut-être privatif, potager collectif).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener une réflexion globale sur l'aménagement et la décoration du village de Francorchamps pour le rendre plus attractif et joli (ex : concours, projets « fleurs », ...).
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement/l'éducation : environnement scolaire de qualité. • L'école du village : conviviale, accueillante, avec de chouettes enseignants. (3) • Bon accueil dans les services et bureaux de la logistique. • Il y a un petit « mieux » dans la considération des besoins des habitants du village. • La disponibilité du service à la population de la Commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'implication ou de visibilité de nos élus dans le village. • Manque d'entretien au centre du village. (2) • Manque de cohérence, de décorations dans le village, qui paraît sale et morne à certains endroits. • Tout est trop politisé. • Des situations vécues par les habitants trop vite réglées à l'aide de règles et d'attitudes/solutions formatives. • Les communications communales ne sont pas visibles assez longtemps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un meilleur encadrement et accompagnement des jeunes générations. • Avoir une aide de la Commune pour les travaux d'installation/d'accès à l'eau. • Embellir la Commune par des bacs de fleurs par exemple. Que ce soit sur terrain communal ou privé, il faudrait embellir les abords des routes. • Installer des toilettes publiques. • Maintenir (voire améliorer) l'enseignement de qualité. • Mettre des parkings pour personnes à mobilité réduite
Culture & Folklore	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'activités culturelles à Stavelot. • Le folklore à Stavelot (Laetaré), le Festival de Théâtre et de Musique, le dynamisme de l'Abbaye. • La culture à Stavelot (2). 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'activités culturelles organisées dans les villages. • Une série de règlements communaux des années 90 ont « tué » les animations dans le village de Francorchamps lors des grands événements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un folder d'accueil ou d'information reprenant les différentes activités, marches, folklore local. • Avoir une meilleure connaissance de son village pour en être fier.



	<ul style="list-style-type: none">• Les activités villageoises proposées par le Comité des Fêtes de Francorchamps (la Groumotte, la Fête du Village, ...).• Le folklore.• Le sens de la fête (Groumotte) (2).		
--	---	--	--



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
Ensemble du village de Francorchamps	<ul style="list-style-type: none"> • Les passages pour piétons. • Les terrasses qui gênent la rue. • Les permis de bâtir octroyés qui entravent les trottoirs. • Manque de parkings handicapés.
Rue des Thiers	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive. • Installer des ralentisseurs. • Installer des feux rouges.
Rue Emile Goedert	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e passage piétons – trouver un moyen de ralentir la circulation.
Rue Albert Counson	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive. • Trottoirs. • Beaucoup de cyclistes sur le parcours de Liège-Bastogne-Liège : c'est dangereux sur toute la longueur (Haute-Levée → Francorchamps).
Rue de Spa	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive. (5) • Voie large et effet de proximité du Circuit. • Passage pour piétons pas assez éclairé, limiter la vitesse. • Quid des trottoirs devant le Roannay à cause des travaux ?
Rue de Pommard	<ul style="list-style-type: none"> • Passage difficile avec une poussette (jusqu'à la librairie). Les poteaux électriques sont au milieu du trottoir et ceux-ci ne sont pas continus. • Vitesse excessive des véhicules se rendant au Circuit.
Carrefour entre la rue Albert Counson et la rue du Centre	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive. • Mauvaise visibilité.
Carrefour entre la rue de Spa et la rue Emile Goedert	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise visibilité. (2) • Vitesse excessive des véhicules. (2)
Carrefour rue du Centre – Rue Emile Goedert – Route de Neuville	<ul style="list-style-type: none"> • Passage pour piétons dangereux. • Vitesse excessive des véhicules.
Carrefour entre la rue du Pommard, la rue Albert Counson (« chez Laval »)	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de parking. • Carrefour dangereux.



Francorchamps – proximité des écoles et des arrêts de bus	<ul style="list-style-type: none"> • Passages pour piétons pas assez éclairés.
Ecole de Francorchamps	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'accès. • Encombrement fréquent aux heures d'ouverture et de fermeture – tout aux véhicules. (2) → Danger. • Casse-vitesse = casse-amortisseurs mais pourtant insuffisant.
Vieille route de Stavelot et rue du Centre	<ul style="list-style-type: none"> • Contournement du Circuit (?). • Passage pour piétons dangereux. • Vitesse excessive.
Rue de Neuville	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive – prévoir un Lidar. • Trafic très important le weekend pour aller vers Coo.
Les abords de la route qui relie Francorchamps à Neuville	<ul style="list-style-type: none"> • Danger pour les piétons car pas de trottoirs. • Vitesse trop élevée des conducteurs.
Rue du Brioux (Neuville)	<ul style="list-style-type: none"> • Danger pour les piétons car pas de trottoirs. • Vitesse trop élevée des conducteurs.
Rond-point du Trou Hennem	<ul style="list-style-type: none"> • Très large terrain de jeu pour certains : jeux de vitesse et dérapages. • La descente de Malchamps est large et les automobilistes arrivent en trombe.

Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs de Programme

Les Auteurs de Programme ont rédigé un diagnostic socio-économique de la Commune de Stavelot et de ses villages. Il s'agit en quelque sorte d'une carte d'identité objective de la Commune basée sur des données chiffrées, des statistiques, ... en lien avec les différentes thématiques rythmant la vie communale. La synthèse de ce diagnostic est présentée aux villageois dans cette troisième partie.

Les citoyens recevront cette présentation à l'issue de l'ensemble des réunions de consultation (début juin).



Partie 4 : Réactions – Echanges

Suite à la présentation du diagnostic, la parole est donnée aux villageois qui souhaiteraient réagir à ce qui leur a été partagé.

- 🗨️ Toutes ces infrastructures développées ou en voie de développement au Circuit vont amener plus de monde.
- 🗨️ Quand on voit l'évolution du climat, Est-ce qu'on pourrait envisager un changement du plan de secteur (moins de zones à bâtir et plus de zones agricoles et forestières) ?
 - ↳ C'est très peu probable. Le problème est que si on change l'affectation d'une zone à bâtir, il faut indemniser le propriétaire car son terrain perdra de la valeur. De rares changements ont lieu mais très ponctuellement.
- 🗨️ Il y a une urgence climatique ; c'est dommage de ne pas mettre la priorité là-dessus plutôt que sur l'aspect financier.
- 🗨️ Dans la présentation, on ne peut pas comparer les espaces ruraux et urbains. Il faut faire attention à chaque entité.
 - ↳ Il ne faut pas perdre de vue que la Région Wallonne tente de motiver des logements mitoyens pour optimiser les terrains.
- 🗨️ À Neuville, Il y a un projet de lotissement. Il y a eu une étude d'incidence pour la zone d'aménagement communal concerté (ZACC).
 - ↳ Les Auteurs de Programme en ont eu vent mais ne peuvent pas le mettre dans l'analyse car le projet n'est pas abouti.
- 🗨️ Pourquoi ne pas construire automatiquement des trottoirs lorsqu'on construit un lotissement ? N'est-ce pas une obligation ?
 - ↳ Le promoteur doit installer les impétrants mais n'est pas tenu de construire les trottoirs. C'est au cas par cas.

Partie 5 : Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

L'ensemble des données ayant été récoltées lors de la consultation serviront à rédiger un « **diagnostic partagé** », qui est un document global croisant l'analyse objective et chiffrée de l'auteur avec la réalité du terrain et le ressenti des habitants (le contenu récolté via les feuilles distribuées, les post-its et échanges oraux).



C'est sur base de ce document et de la liste de projets recueillie que la future **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** pourra élaborer le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et définir les objectifs à atteindre et les projets à mener dans les villages et la Commune.

Cette commission sera composée d'élus et d'habitants (dont ¼ max. des membres pourront être des élus) et devra être représentative de la population (et donc compter des membres de tous les villages de la commune, d'âges différents, de sexes différents, ...). Elle devra compter min. 20 et max. 60 membres. Cette commission se fera le relais des habitants et mènera des réflexions d'intérêt collectif (à l'échelle du village et de la commune). Elle sera mise en place à l'automne, une fois les réunions de consultation terminées et la matière traitée.

Les villageois sont invités à s'y inscrire via le formulaire qui leur a été distribué. Pour ceux qui le désirent il est également possible de s'inscrire via le site internet de l'Opération : www.stavelotjeparticipe.info ou en contactant les agents de la FRW (080/67.84.70 ou hte.ardenne@frw.be).